Commune de TRIORS
Procès-Verbal du conseil municipal
du 15 avril 2025 à 20h30

Dûment convoqué le 10 avril, le conseil municipal s'est tenu dans la salle des associations, sous la présidence de Pascal HANSBERQUE, Maire.

Présents :
Pascal HANSBERQUE, Maire
Michel BOUY, Anne-Laure COINDRE, Jean-Luc REYNAUD, Sébastien AVIT, Adjoints
Pascal MINODIER, Marie-Ange CHABERT, Nicole BOUY, Sébastien BOUTHERIN, Guy LEYDIER, Sébastien XERRI, Sonia CHABERT, Jonathan PEYRAUD conseillers municipaux.

Absente excusée : Jean-Marc COINDRE a donné procuration à Pascal MINODIER
Séverine LUYTON a donné procuration à Jonathan PEYRAUD

Secrétaire de séance : Anne-Laure COINDRE

Quorum : 8

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal.

1°) Délibérations :

- Taxe d'aménagement.
- Convention unique CDG 26
- Modification de la périodicité de versement de l'I.F.S.E

2°) Présentation du budget du Sivos

3°) Vote du budget 2025

4°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

5°) Questions diverses :
- Déclaration d'Intention d'Aliéner une parcelle située chemin de Lombret soumise au Droit de Préemption Urbain (DPU).

Compte-rendu du conseil du 15 avril

Procès-verbal du dernier conseil municipal :

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal : approuvé à l'unanimité.

1°) Délibérations :

- Taxe d'aménagement : le taux a été fixé à 5% en 2018 (date de la dernière délibération). C'est le taux maximum autorisé. Cette taxe s'applique sur les nouveaux PC et DP sur la surface au sol pour 2 ans (piscine, véranda, terrasse ...) : vote pour le maintien du taux à l'unanimité.
- Convention unique avec le CDG 26 : regroupement des différents services dans la même convention (engagement pour 3 ans pour les archives, les payes à façon et la médecine du travail) les autres services proposés sont « à la carte » : convention adoptée à l'unanimité
- Modification de périodicité de versement de l'IFSE : proposition de passer en semestriel; c'est l'indemnité destinée aux agents titulaires : modification approuvée à l'unanimité.

2°) Présentation du budget du SIVOS :
2 versions ont été calculées par le bureau du Sivos : calcul par enfant et calcul en fonction de la population. Le bureau a retenu la 1ère version qui est celle qui s'applique selon les statuts.
73 enfants au 1er janvier 2025 - 1271.72 € / enfant + part fixe
Baisse cette année car crédit fini : 9 enfants 27923 € en 2024 / 11 enfants 23761 € en 2025
Coût total par enfant : 2160 € / enfant
Excédent 2024 d'environ 46000 €
Total dépenses d'investissement : 39000 €
Vote de 11243 € de subvention par le département

3°) Vote du budget 2025 : approuvé à l'unanimité
Le budget investissement s'élève à 247 818 €
Les dépenses de fonctionnement ont été budgétées à 325 260 €

4°) Point sur les travaux des commissions

- Travaux : broyage à la carrière, terrassement au parc et au cimetière, arbres plantés sur la place St Jacques, nettoyage de l'abribus et du parvis de la salle des fêtes.

- Urbanisme :
  - 3 DP pour panneaux photovoltaïques (Allard, Martin et Nicque) : les 3 sont accordées
  - DP en cours pour auvent sur piliers bois par M. Bonhoure
  - DP pour isolation par l'extérieur pour Mme Million : pièces complémentaires demandées (DP faite directement par l'entreprise qui effectue les travaux)
  - DP de M. Thiebault : manque des éléments
  - PC M. Gauchier (chemin Lombret) : en attente de pièces complémentaires
  - PC modification de teinte par « les amis de Triors »
  - Autorisation de travaux en attente pour le salon de coiffure de Mme Ferrari : en attente de pièces

- Jeunesse :
  - Ecole : Conseil d'école le 1er avril : remerciement pour le bureau mis à disposition et pour l'aide financière pour la semaine au ski. Point sur les différents travaux et sorties de fin d'année.
  - Conseil des jeunes : réunion ce vendredi afin de préparer la rénovation de l'abribus pendant ces vacances. Organisation d'une soirée le mercredi de la buvette avec des jeux pour les enfants. Le conseil des jeunes choisira prochainement le film qui sera projeté le 29 août.

- Archives : les documents triés à détruire peuvent l'être – mais une dernière vérification va être effectuée en amont.

5°) Questions diverses
- SDH : les trottoirs ont été goudronnées Côté Parc – mais il manque un retour ainsi que le curage des égouts : doit être fait avant la signature chez le notaire.
- Déclaration d'intention d'aliéner : parcelle chemin de Lombret appartenant à Mme Burais : la mairie renonce à son droit de préemption.
- Problème de circulation des camions en haut du pavé : échange sur l'implantation d'un panneau ou non.
- Information sur la baisse significative de consommation de papier à la mairie.
- Réunion d'information sur le PCS effectuée par Sebastien B à la Baume d'Hostun (10 communes étaient présentes)

Séance levée à 22h30

Prochaine réunion du Conseil : le mardi 13 mai à 20h30.

La secrétaire de séance

Le Maire